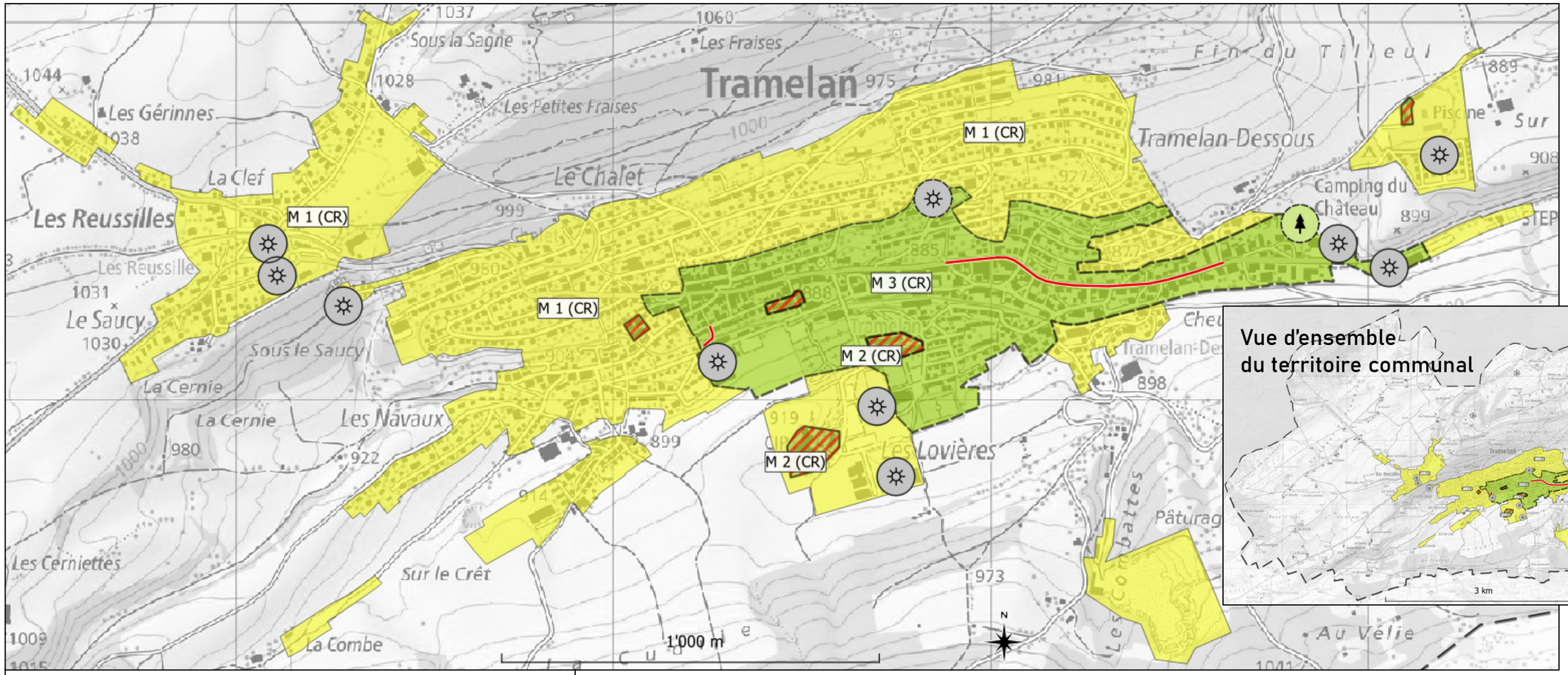
COMMUNE DE TRAMELAN

Plan directeur communal de l'énergie
Tramelan



Indications relatives à l'approbation

Procédure de participation: 07.06 au 12.07.2024
Rapport d'examen préalable: 28.10.2025
Décision du conseil municipal: 03.02.2026
Modifications mineures : 27.08.2026
Décision du conseil municipal sur les modifications mineures : 01.09.2026

Le président :

La chancelière :

Certifié exact. Tramelan, le 02.09.2026
La chancelière :

MUNICIPALITÉ TRAMELAN

Approuvé par l'OACOT le:

Carte du plan directeur

Mesures et état de coordination

M1 (IP)

(IP) Information préalable
(CC) Coordination en cours
(CR) Coordination réglée

Agents énergétiques

Bois

Soleil / Chaleur de l'env.

Installations

Éolienne planifiée (localisation prévue)

Installation solaire >100MW prévue

Centrale de chauffe prévue

Réseau de chaleur

Projet de réseau

Conduites déjà construites du réseau de chaleur en construction

A titre indicatif :

Installations

Installation solaire >100MW existante

Réseau de chaleur

Réseau de chaleur existant

Sans obligation de raccordement

Indications

Limites communales

Sources

Données de base © Canton de Berne
OFEN et Commune de Tramelan
Fond de carte © swisstopo

Août 2026

Jura bernois.Bienne